

COMMUNE DE NIVILLAC
Arrondissement de Vannes

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-sept

Le vingt-trois octobre

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC dûment convoqué,

S'est réuni en session ordinaire à vingt heures en mairie

Sous la présidence de Monsieur GUIHARD Alain, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 16 octobre 2017

Conseillers en exercice : 27 Conseillers présents : 21 Votants : 21

PRESENTS: M. BOCENO Julien- M. BOUSSEAU Yannick- M. CHATAL Jean-Paul- M. DAVID Gérard- M. Mme DENIGOT Béatrice- Mme DESMOTS Isabelle- M. FREOUR Jean-Claude- M. GERGAUD Henri- M. GOMBAUD Jean-Paul- Mme GRUEL Nathalie- M. GUIHARD Alain- Mme HUGUET Evelyne- Mme LEVRAUD Françoise- M. LORJOUX Laurent- M. OILLIC Jean-Paul- Mme PANHELLEUX Françoise- Mme PERRAUD Chantal- Mme PERRONNEAU Claire-Lise- Mme PHILIPPE Jocelyne- M. SEIGNARD Jérôme- M. TATTEVIN Frédéric

ABSENTS : Mme AMELINE Yolande- M. CHESNIN Nicolas- Mme GERARD-KNIGHT Marie-Noëlle- DAVID Guy- M. LE HUR Jérôme- M. PRAT Pierre

Délibération n°2017D104 : Rapport d'activité 2016 du Syndicat Morbihan Energies (SDEM)

Au 31 décembre 2016, 253 communes adhèrent au Syndicat d'Energies du Morbihan (SDEM), ce qui représente une population de plus de 741 051 habitants soit 496 384 clients dont 494 743 clients en basse tension. Pour Nivillac, ce chiffre est de 2 583 clients.

Outre l'électricité, Morbihan Energies exerce des missions de maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et conseils dans les domaines suivants :

Electricité :

- Organisation et contrôle de la distribution
- Création, renforcement, sécurisation des réseaux
- Opérations d'effacement et d'aménagement communaux

Eclairage :

- Extensions et rénovations
- Mise en lumière du patrimoine
- Diagnostic du parc
- Gestion de la maintenance

Energies :

- Maîtrise et conseils
- Regroupement CEE
- Achats groupés
- Gaz (DSP, travaux)

Bornes :

- Déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et gaz

Fibre :

- Autorité organisatrice et notamment construction d'infrastructures passives

SIG :

- Gestion et visualisation en ligne de l'information géographique.

Morbihan Energies et les trois syndicats bretons ont constitué un Pôle Energie Bretagne (PEBreizh).

Ce pôle s'inscrit dans une démarche collective de mutualisation et de coordination des quatre syndicats d'électrification bretons. Au-delà du domaine de l'électricité, il permet aussi aux syndicats départementaux d'avoir une identité qui doit leur permettre de jouer un rôle clé dans le développement du Pacte Electrique Breton, piloté par la Région et l'Etat, mais aussi dans la maîtrise de la demande du très haut débit numérique.

Le nombre de clients est de 496 304 soit une progression de 5 097 par rapport à 2015 (+1,04 %)

La consommation d'électricité s'est élevée à 4 759 GWH en 2016 dans le Morbihan (-0,08%).

98,3 % des producteurs sont des producteurs photovoltaïques. Pour autant, le photovoltaïque ne représente que 10 % de la puissance installée alors que l'éolien avec 39 producteurs en représente 81 %.

La longueur du réseau de distribution haute et basse tension est de 24 551 kms. Pour Nivillac, la longueur du réseau est de 176 km.

Le nombre de postes de transformation est de 14 498 dont 111 à Nivillac.

39,2 % du réseau HTA est souterrain. Pour Nivillac, ce taux est 33,9 %.

39,1 % du réseau BT est souterrain. Pour Nivillac, ce taux est 39 %.

En 2016, la durée moyenne annuelle de coupure par usager a été de 146 minutes (+37 % par rapport à 2015).

L'âge moyen du réseau basse tension est de 18 ans et celui du réseau « moyenne tension » est de 24 ans.

L'exploitation et l'entretien du réseau appartenant au Syndicat sont confiés à ENEDIS dans le cadre d'un contrat de concession.

85 % des Morbihannais ont opté pour le tarif règlementé contre 91 % en 2015. Pour NIVILLAC, ce sont 2 076 abonnés qui ont opté pour le tarif règlementé.

La consommation annuel dans le Morbihan a été de 2 322 GWh (1 GWh = 1 000 000 KWh). Pour NIVILLAC, la consommation annuelle a été de 13,5 GWh.

248 collectivités ont délégué à Energies du Morbihan la compétence éclairage public.

Le compte administratif 2016 fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement	
Recettes	26 400 295 €
Dépenses	10 711 683 €
Sous-total	15 688 612 €

Investissement	
Recettes	46 293 053 €
Dépenses	51 146 859 €
Restes à réaliser (net)	13 782 250 €
Sous-total	18 636 056 €
Résultat 2016	-2 947 444 €
Excédent reporté	22 922 098 €
Résultat de clôture	
	19 974 654 €

43 M€ de travaux d'électricité ont été réalisés sur le réseau électricité dont 93 K€ sur la commune de NIVILLAC et 11,5 M€ concernant l'éclairage public.

Par ailleurs, il convient de noter l'installation au 31/12/2016 de 129 bornes de recharge sur le département. D'ici fin 2017, 250 bornes de recharge accélérée seront installées.

Ceci exposé, l'assemblée est invitée à se prononcer sur le rapport d'activité 2016 d'Energies du Morbihan.

Le conseil municipal, après délibération,

- Approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2016 du Syndicat Energies du Morbihan (SDEM).

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Alain GUIHARD



